



Office municipal
d'habitation de Laval

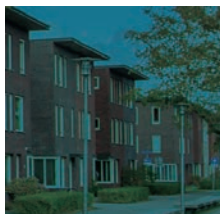
L'ÉLAN

Décembre 2020

Le journal
pour les résidents
des habitations de
l'Office municipal
d'habitation de Laval



Pandémie
Fêter Noël
autrement
p.8



Nouveau
Accès
logement
Laval
p.10



La médiation
Une autre façon
de régler
les conflits
p.11



Dans ce numéro :

Bye bye 2020	1
Mot de la directrice	2
Mot du Comité consultatif des résidents (CCR)	
Mot du président du conseil d'administration	3
Des jardins surélevés au Manoir du Sablon	
Du positif à l'Office	4
Deux nouvelles méthodes de paiement	
Sécurité et prévention des incendies	5
Fusion de services	
Changement d'uniformes	
Des vedette en ville !	6
Consignes sanitaires	
Des efforts récompensés	7
Fêter Noël autrement	
Un mode de vie sain	
Besoin d'écoute	8
Règlement du mois	
Déneigement	9
Accès logement Laval	10
Une autre façon de régler les conflits	11
Merci à vous, chers locataires	12

Bye bye 2020



Ça y est, le moment est venu de réfléchir à l'année qui prend fin et de lui dire au revoir... Cette année, plus que les autres, nous aurions peut-être même envie de lui crier BYE BYE 2020 !

Mais... à quoi faut-il s'attendre maintenant ? De nombreuses questions et incertitudes demeurent et au-delà de cela, nous avons grand besoin de positivité pour finir 2020 et démarrer 2021. Il n'y a pas de recette miracle, mais nous pouvons nous entraîner à faire des petits et des grands changements qui amélioreront notre mieux-être et notre vivre-ensemble.

Les fameuses résolutions du 31 décembre étant rarement tenues, nous vous proposons de vous préparer, tel un athlète le fait en vue d'une compétition ! En effet, ces derniers passent beaucoup de temps à définir leurs objectifs et ensuite à visualiser et planifier leur atteinte.

Bien qu'il nous reste quelques semaines avant 2021, il importe de préparer ce que nous souhaitons pour la première année. Deux questions doivent se poser :
1- *Quoi* vouloir pour 2021 ?
2- *Comment* réaliser mon vœu ?

Tout d'abord le QUOI !

Tout d'abord, pour que des résolutions soient bonnes, il faut comprendre POURQUOI elles seront bonnes pour vous. Demandez-vous quels sont les aspects de votre vie sur lesquels vous souhaitez agir. Vos réponses devraient vous éveiller, vous enthousiasmer, vous mettre dans un costume collant et brillant avec écrit 'SUPER-MOI' sur le torse, une tasse de thé à la main. Si vos réponses sont dans la négation, on efface et on recommence. Alors, pourquoi ? D'accord, pourquoi ? Hum hum, mais pourquoi ? ... Jusqu'à ce qu'il n'y ait plus rien à creuser. Ce questionnement vous mènera à la raison ultime. Et cette raison ultime est votre motivation pour votre vision

Pour garder le cap, il faut de la positivité et de la motivation. N'oubliez pas qu'au-delà du QUOI, le POURQUOI est encore plus important car c'est celui qui vous motive. Gardez-le en tête et répétez-le encore et encore, comme un jeune enfant qui ne lâche pas le morceau.

[suite en page 2]



Une publication de l'Office municipal
d'habitation de Laval

Direction de la rédaction
L'équipe du journal

Révision
L'équipe du journal

Photos
L'équipe de l'Office

Graphisme
Designer pompier

Impression
Documax

Tirage
1 800 exemplaires

Questions et commentaires
communication@omhlaval.ca

Éditeur
Office municipal d'habitation de Laval
3320, rue des Châteaux
Laval (Québec) H7V 0B8
T 450 688-0184
F 450 688-9023
Site web : omhlaval.ca
Courriel : info@omhlaval.ca

Directrice générale
Isabelle Pépin

Président
Nicholas Borne

Dépôt légal, Bibliothèque
et Archives nationales du Québec,
juillet 2016 / ISBN 978—2 9816104

Suivez-nous !



Mot de la directrice 2020, quelle année !



Ce sont les premiers mots qui me viennent en tête. Après les festivités marquant le 40^e anniversaire de l'Office en 2019 nous avons prévu une année plus calme, mais la pandémie s'est pointée en chamboulant tout. Malgré les incertitudes, les restrictions et les inquiétudes, notre équipe a tenu le cap et a relevé avec empressement et fierté les défis qui ont surgit tout au long de l'année.

Bien évidemment, nous ne sommes pas les seuls à avoir dû nous réinventer puisque chacun a vu ses habitudes bousculées par le confinement. S'il y a deux qualités qui se sont révélées dans les derniers mois, ce sont la résilience et l'imagination. La première s'est imposée en réponse aux règles strictes qui ont été mises en place alors que la seconde s'est présentée en solution à ce que nous vivions. En effet, chaque jour nous avons dû trouver de nouvelles façons de rester en contact mais à distance, de nous divertir tout en sortant peu et même de faire de l'exercice à partir de nos balcons!

La période des Fêtes est à nos portes et, bien que nous ne connaissions pas les règles qui l'encadreront au moment d'écrire ces lignes, il est facile de penser qu'elle sera différente cette année. Il sera important de respecter les directives que le gouvernement édictera pour mettre toutes les chances de notre côté afin de nous protéger.

Si cette période est habituellement difficile à vivre pour certains, il y a fort à parier qu'elle le sera pour beaucoup plus de gens cette année. La notion de « milieux de vie » prend ainsi tout son sens et il sera important de rester attentif à ceux qui vous entourent, tant votre famille et vos amis que vos voisins. Je vous encourage à garder un œil bienveillant autour de vous, à soutenir ceux qui vivent des difficultés et à ne pas hésiter utiliser ou à référer les services d'aide qui sont à votre disposition.

Je ne pourrais terminer ce mot sans remercier tous les locataires, bénévoles, partenaires et employés d'avoir été du chemin avec nous.

Toute l'équipe de l'Office vous souhaite un doux Temps des Fêtes et ses meilleurs vœux pour la prochaine année!

Isabelle Pépin

(suite de la page 1)

Ensuite le COMMENT !

L'objectif final est important, mais il est plus facile de réussir en se fixant des buts stimulants et atteignables qui vous feront gagner des petites victoires, et parfois des plus grandes. Faire votre premier parcours de marche, renforcer des relations, finir un projet... Ce sont

ces petits changements et ces petites victoires qui vous aideront à rester alignés et réussir. Ces victoires comptent, nous en avons tous besoin.

À tous nous souhaitons une bonne année 2021!

Mot du CRR

Jusqu'à présent, peu de cas de COVID-19 ont été répertoriés à l'Office. C'est une belle réussite, bravo à chacun d'entre nous ! Les associations de locataires ont déjà très hâte de reprendre leurs activités normales.

Au mois d'août, les membres du CCR se sont réunis afin de dresser un bilan de la gestion de la première vague de COVID-19 et de présenter le tout au conseil d'administration de l'Office. Ainsi, il a été question de la sécurité, des buanderies, des appels aux aînés, des activités, etc. Ce bilan est disponible sur demande.

Aussi, les mesures sanitaires nous ont obligés à revoir notre plan de travail pour l'année 2020. Ainsi, des actions ont dû être reportées à 2021 et l'élection du représentant des locataires au comité de sélection aura lieu dès qu'il sera possible de réunir les membres du CCR.

Si vous avez des questions ou des commentaires en lien avec les activités du CCR, nous vous invitons à communiquer avec l'association des locataires de votre immeuble.

Merci et au plaisir !



Locataires de Place Saint-Martin lors d'un souper communautaire.

Mot du président du conseil d'administration

Chères locataires, chères concitoyen(ne)s,

En tout premier lieu, j'espère que vous et vos proches vous portez bien. Au nom du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Laval, je tiens à vous remercier pour le respect que vous observez envers les consignes de sécurité sanitaire. Nous voulons que vous sachiez que nous admirons la résilience dont vous faites preuve pendant cette période de pandémie. Nous souhaitons, tout comme vous, que les avancées de la science nous permettent de reprendre une vie plus normale dès que possible.



Je siége à la présidence du conseil d'administration depuis mon élection en 2013 au poste de conseiller municipal dans le district

Laval-les-Îles. Au cours des dernières années, de nombreux changements et projets ont été mis de l'avant par l'équipe de direction de l'Office et ses employés.

Un des changements dont je suis le plus fier est la planification stratégique que nous adoptons cet automne. C'est pour ainsi dire la voie que nous allons emprunter pour guider chacune de nos actions pour les 5 prochaines années.

Cette planification oriente résolument toutes nos actions et notre attention vers nos locataires et nos requérants. Je me réjouis également de la mise sur pied de deux projets majeurs, implantés en 2020, pour améliorer l'accès au logement. D'une part, il y a le **Service d'aide à la recherche de logement** et, d'autre part, l'outil **Accès logement Laval**. Cet outil permet de soumettre, dans une seule démarche, une demande de logement subventionné que ce soit

dans une coopérative, dans un OSBL d'habitation ou, encore, pour un logement géré par l'Office.

Ville de Laval a adopté sa première politique en habitation en visant la création ou la rénovation de 1000 logements abordables dans les 3 prochaines années. Le projet de revitalisation des immeubles Val-Martin est un élément phare de cette politique. C'est l'expression d'un fort leadership dans un domaine qui en avait bien besoin. Dans la même foulée, nous procéderons prochainement à l'appel d'offres pour la construction d'un centre communautaire qui sera implanté au cœur même de ce quartier, dans l'esprit d'offrir des services de proximité.

N'hésitez pas à communiquer avec l'équipe de l'Office, et de la part du conseil d'administration, je vous transmets mes salutations les plus chaleureuses.

Nicholas Borne
Président du Conseil d'administration
Office municipal d'habitation de Laval

Pour toutes demandes concernant ville de Laval

Composez le **311** ou via le site de la ville : www.laval.ca dans la section nous joindre. Pour tous besoins en ressources sociales communautaires, composez le **211** et la ville pourra vous référer à un organisme qui peut vous aider.

Nouvelles brèves

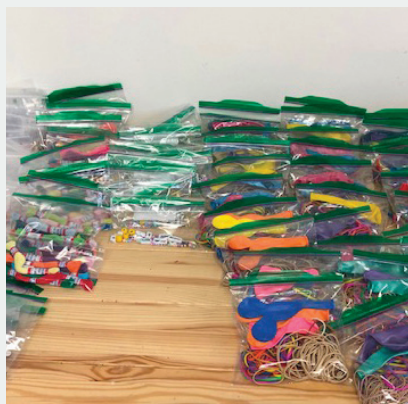
Du positif à l'Office

En 2020, il y a eu des belles choses et il est important de s'en souvenir. En effet, l'Office a accueilli 352 nouveaux ménages, que ce soit dans des HLM ou tout autre logement.

Ce sont 147 enfants qui passeront le temps des Fêtes dans une famille qui a moins de pression financière car leur loyer est beaucoup moins cher que sur le marché privé. C'est aussi ça, la magie de Noël!



Nos animatrices de Place Saint-Martin font preuve d'une grande créativité et d'innovation afin de permettre aux jeunes de vivre des moments ludiques malgré cette pandémie.



Nouveau

Des jardins surélevés au Manoir du Sablon



L'Office, l'organisme Enfant D'Abord et l'Association des locataires du Manoir Du Sablon ont uni leurs forces pour réaliser le projet de jardins communautaires au Manoir du Sablon, immeuble destiné aux personnes retraitées.

Ce projet a été rendu possible grâce à une subvention du programme « Initiative de développement durable, d'entraide et de mobilisation » (ID²EM) de la Société d'habitation du Québec (SHQ).

Ainsi, ce sont 16 bacs surélevés de 4' X 4' qui ont été aménagés pour permettre aux jardiniers de bien s'alimenter, tout en s'amusant. Les récoltes ont été nombreuses et nous en sommes tous très heureux !



Sécurité et prévention des incendies



Au plus fort de la pandémie, dans certains de nos immeubles, les locataires ont pu compter sur la présence des gardiens de sécurité. Ces derniers s'assuraient de veiller à la gestion des visiteurs et aux mesures mises en place.

Lors de la Semaine de la prévention des incendies qui a eu lieu du 4 au 10 octobre dernier sous le thème : « **Le premier responsable c'est toi!** » La sécurité Incendie de Laval a fait le tournage de sa capsule vidéo qui a été tournée à l'Habitation Val-Martin. Nous sommes très heureux de cette collaboration.



Deux nouvelles méthodes de paiement

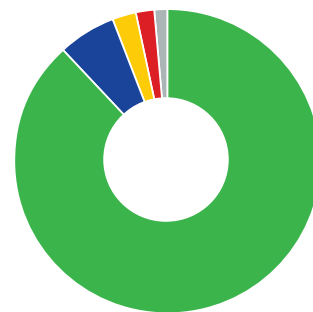


Et en 2020, deux méthodes de paiement se sont ajoutées à celles déjà existantes : le paiement par virement Interac (aussi appelé virement par courriel ou Internet) ainsi que le paiement via terminal Interac au bureau.

Le paiement par Internet permet d'acquitter des montants dus à l'Office à peu de frais sans avoir besoin de se déplacer au bureau ou à la poste ce qui facilite la vie des locataires.

L'ajout de la machine Interac à la réception donne la possibilité de régler un solde sans avoir besoin de se rendre à la banque avant de passer à nos bureaux et diminue les risques d'erreurs de décompte lors de la manipulation d'argent comptant.

Voici un aperçu de nos statistiques de septembre 2020 pour les tous les types de paiement à l'Office :



88,3 % Paiement préautorisé

6 % Chèque

2,5 % Comptant

2 % Virement bancaire électronique

1,2 % Carte de débit

Nouveau

Changement d'uniformes

Vous avez probablement remarqué que nos concierges et ouvriers d'entretien sont un peu plus colorés! Le haut d'uniforme est changé de couleur vive afin que vous, chers locataires, puissiez mieux les repérer!



Des vedettes en ville!



En octobre, Place Saint-Martin a été le lieu de tournage pour une nouvelle télésérie policière québécoise intitulée Portrait-robot.

La première saison de cette télésérie, qui sera diffusée en 2021 sur le Club illico et sur la chaîne TVA, met en vedette Sophie Lorain, Rachel Graton et Rémy Girard.



Restructuration

Fusion des services techniques et des services du développement



Effectivement, les services techniques et le service du développement sont devenus : La direction des services techniques et du développement et il est administré par un seul directeur.

Entrevue avec Monsieur Sylvain Piché, directeur des services techniques et du développement.

Q. Monsieur Piché, pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste cette fusion ?

R. Auparavant, les services techniques et le service du développement étaient, au sein de l'Office, deux départements distincts; il y avait pour chacun de ces services, un directeur et une équipe qui travaillait séparément. La fusion comporte maintenant un seul directeur pour orchestrer les opérations de deux départements distincts travaillant en une seule équipe.

Q. Pouvez-vous nous expliquer les avantages, en général, de cette fusion ?

R. En fusionnant ces deux services, nous avons maintenant une vision globale de l'ensemble des opérations dans les immeubles ce qui, en bout de ligne, se traduira par des objectifs communs où nos locataires seront au centre de nos actions, que ce soit

au niveau de l'optimisation de nos projets ainsi que des opérations journalières, tout en respectant les milieux de vie de nos locataires.

Q. Finalement, pouvez-vous nous mentionner, de façon plus spécifique, les avantages de cette fusion sur nos locataires ?

R. Nous aurons maintenant une meilleure cohésion dans nos actions sur les bâtiments tant au niveau projets qu'à l'entretien des immeubles. De plus, les membres de notre équipe auront pour mandat de solliciter les idées et aussi de mieux intégrer l'opinion des résidents lors de rénovation majeure. Par conséquent, nos locataires feront partie intégrante de la démarche lorsqu'il y aura, par exemple, des projets majeurs dans leurs immeubles; les gens seront consultés, mieux informés et nous nous assurerons que leurs besoins seront pris en compte.

Des efforts récompensés

Le 11 novembre dernier, la direction de l'Office a tenu à remercier les efforts et le travail soutenu des employés malgré ces temps difficiles.

Merci à vous,
chers employés !



Durant la pandémie, vous avez pu observer que les appels de service qui n'étaient pas considérés « urgents » n'étaient pas traités aussi rapidement que d'habitude. Nous apprécions le fait que certains locataires ont su user de débrouillardise pour régler eux-mêmes la problématique.

Merci à vous,
mais aussi, bravo !

Continuons à se protéger en respectant les consignes sanitaires



- Lavez-vous les mains souvent à l'eau tiède courante et au savon pendant au moins 20 secondes, particulièrement lorsqu'on arrive de l'extérieur.



- Désinfectez-vous les mains avec une solution à base d'alcool si vous n'avez pas accès à de l'eau et à du savon.
- Observez les règles d'hygiène lorsque vous toussiez ou éternuez :
 - Couvrez-vous la bouche et le nez avec votre bras afin de réduire la propagation des germes.



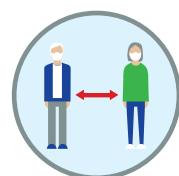
- Si vous utilisez un mouchoir en papier, jetez-le dès que possible et lavez-vous les mains par la suite.

- Si vous êtes malade, évitez le contact avec les personnes plus vulnérables, dont les personnes âgées de 70 ans et plus, les personnes ayant un système immunitaire affaibli et les personnes ayant une maladie chronique.



- Évitez le contact direct pour les salutations, comme les poignées de main, et privilégier l'usage de pratiques alternatives.

- Maintenez autant que possible une distance d'au moins 2 mètres (environ 6 pieds) avec les autres personnes qui ne vivent pas sous votre toit. Si ce n'est pas possible, portez un couvre-visage.



- Couvrez votre visage dans les transports en commun et dans la plupart des lieux publics fermés ou partiellement couverts où son port est obligatoire pour les personnes de 10 ans et plus.

- Limitez autant que possible vos déplacements.

IMPORTANT

L'Office demande la collaboration de tous les locataires en cas de confirmation d'un diagnostic de la COVID-19. Si vous recevez un diagnostic positif, vous pouvez nous en informer confidentiellement afin qu'on applique notre protocole d'intervention.



À découvrir

Un mode de vie sain

Le Groupe Promo-Santé Laval a une chaîne Youtube et une page Facebook. Nous vous invitons à les consulter et nous vous rappelons que la mission du Groupe Promo-Santé Laval est de promouvoir et favoriser les saines habitudes de vie auprès des Lavallois, notamment par le biais d'un mode de vie physiquement actif et d'une saine alimentation.



Service

Besoin d'écoute ?

Il est normal que cette période de réjouissances amène son lot d'émotions. Vous ressentez le besoin d'en parler ?



Centre d'écoute de Laval :
450 664-2787, 24/7

Tel-Aînés : 514 353-2463,
10 h à 22 h

Tel-écoute : 514 493-4484,
10 h à 22 h (18 ans et plus)

Tel-Jeunes : 1 800 263-2266,
24/7

Pandémie

Fêter Noël autrement



Avec la pandémie qui est toujours d'actualité, les célébrations du temps des fêtes risquent fort bien d'être différentes pour tout un chacun cette année.

Éviter les rassemblements avec nos proches ne signifie pas pour autant qu'on ne pourra pas souligner l'importance qu'ils ont dans nos vies.



Loin des yeux, près du cœur; voici quelques idées pour célébrer Noël autrement :

- Avec les années, les traditions plus anciennes se perdent, mais, cette année, pourquoi ne pas retourner vers l'envoi des cartes de Noël par la poste ? Il s'agit d'un beau médium pour communiquer des vœux à ceux qui nous sont chers.
- Rien n'empêche les familles de pouvoir se réunir tous ensemble autour d'un repas via les applications de réunion en ligne ! Tel que Zoom, Facetime, Messenger, et plusieurs autres.
- Vous avez envie de gâter certains de vos proches ? La plupart des sites de commande en ligne vous offrent la possibilité d'expédier une commande sous forme de cadeau chez le destinataire de votre choix.

Rappel

Déneigement des stationnements

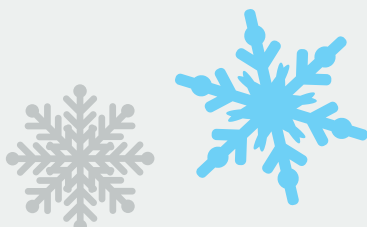


Voici un petit rappel de la procédure concernant le déneigement des stationnements :

- Généralement, la corvée de déneigement a lieu le lendemain d'une chute de neige ;
- La veille du déneigement, les locataires sont avisés, par appel automatisé, de l'heure approximative à laquelle le déneigement aura lieu ;
- Vous devez déplacer votre véhicule **AVANT** la période de déneigement ;
- Dans les entrées et sorties des immeubles ainsi que dans les ascenseurs, des affiches sont installées pour aviser de la date et de l'heure à laquelle nous demandons de déplacer vos véhicules.

Des représentants de l'Office seront sur place et s'assureront que cette procédure sera respectée par les locataires.

Les véhicules qui ne seront pas déplacés seront automatiquement remorqués, sans préavis, aux frais des locataires.



Règlement du mois

13. Boissons alcoolisées, tabac et autres produits fumés¹



c) Consommation d'alcool, de cannabis et ses produits dérivés (immeubles sans fumée)

La consommation de boissons alcoolisées et de cannabis (non fumé) est permise à l'intérieur du logement, mais interdite sur les balcons et les terrasses des logements, sur le terrain, dans les salles communautaires ou dans toute partie commune et publique de l'OMHL. De plus, il est strictement interdit de cultiver des plants de cannabis dans le logement, le rangement, sur le terrain, dans les jardins communautaires ou dans un lieu appartenant à l'OMHL.

d) Tabac et autres produits fumés (immeubles sans fumée)

L'usage de tout produit fumé [cigarette, cigare, cigarette électronique, cannabis ou leurs produits dérivés] est interdit à l'intérieur des logements, sur les balcons et les terrasses des logements, sur le terrain, dans les salles communautaires ou toute partie commune et publique des immeubles sans fumée de l'OMHL.

¹ Les articles 13c) et 13d) s'appliquent aux immeubles sans fumée suivants :
- 3600, rue Évariste-Leblanc
- 1865, 1867 et 1869, rue Albert-Duquesne
- 3285, rue des Châteaux
Règlements d'immeuble HLM
Dernière modification 24 septembre 2019

S'appliquent aussi :
Habitations Pie-X
Les articles 13a) et 13b)
Règlements d'immeuble Pie-X
Dernière modification 17 juin 2019

Nouveau

Accès logement Laval

Accès logement Laval a été mis en œuvre par la Fédération des coopératives d'habitation inter municipale du Montréal métropolitain, la Fédération des OSBL d'habitation des 3 L et l'Office municipal d'habitation de Laval avec le soutien de la Ville de Laval et la Société d'habitation du Québec.

Ce nouveau service offert depuis octobre vise :

- L'accès au logement subventionné simplifié et facilité pour les citoyens.
- Le respect de la gouvernance et des critères d'attribution propre à chaque organisme gestionnaire de logement subventionné.
- De l'information accessible pour connaître toutes les options de logement offertes sur le territoire de Laval.
- La possibilité de déposer sa demande en ligne pour être subventionné.

Le service en ligne permet de soumettre une demande de logement subventionné à Laval, via 1 entrée. De ce point d'entrée, 3 options s'offrent au demandeur ; soumettre une demande HLM, une demande de coopérative d'habitation ou une demande pour un OSBL d'habitation.



HLM
COOP
OSBL



Accès
logement
Laval

Un point d'entrée
unique

[acceslogementlaval.ca](https://www.acceslogementlaval.ca)

**Vous êtes
à la recherche
d'un logement
subventionné
à Laval ?**

Q | Qu'est-ce qu'une coopérative d'habitation ?

R | Une COOP d'habitation est une entreprise collective qui offre un logement à ses membres. Chacun est locataire de son logement individuel. Les membres possèdent conjointement le ou les immeubles de la coopérative et assurent collectivement la gestion et l'entretien.

Q | Qu'est-ce qu'un OSBL ?

R | Un OSBL d'habitation est un organisme d'action communautaire dont la gestion est assurée par des intervenants locaux, souvent bénévoles, en partenariat avec les locataires. La prise en charge par le milieu distingue ces habitations de type communautaire.

Q | Si je suis déjà locataire de l'Office, puis-je faire une demande ?

R | Oui, si vous pensez qu'une COOP ou un OSBL convient mieux à votre réalité, rien ne vous empêche de faire une demande. Pour les nouvelles demandes vous pouvez aller sur le site internet <https://www.acceslogementlaval.ca/> ou communiquer avec nous au 450 682-3969.

Q | Si je suis déjà locataire de l'Office, puis-je faire une demande de transfert pour une COOP ou un OSBL ?

R | Non, les types d'habitations ne sont pas reliés. Chaque organisation a sa propre gouvernance de gestion. Vous pouvez toutefois faire une nouvelle demande.

Q | Si je connais quelqu'un qui habite la ville de Montréal, peut-il faire une demande ?

R | Oui, pour faire une demande il faut avoir résidé dans la communauté métropolitaine de Montréal durant 12 mois, consécutifs ou non, au cours des 24 derniers mois.

Q | Si un membre de ma famille habite un autre pays que le Canada, peut-il faire une demande ?

R | Non, il faut obligatoirement être citoyen canadien ou résident permanent. Des preuves seront exigées lors de la demande. De plus, il faut aussi être admissible aux autres critères.

La médiation

Une autre façon de régler nos conflits



Veut veut pas, pour nous tous, les conflits engendrent souvent beaucoup d'émotions. Beaucoup de peurs, de perte de temps, d'argent, d'énergie et s'ils durent trop longtemps, peuvent même engendrer des dommages sur notre santé et notre bien-être.



Parfois, on a l'impression d'avoir tout essayé, même d'avoir bien communiqué comme ils disent. D'autres fois, ça prend l'assistance d'un médiateur. La médiation est simplement un exercice de communication assistée entre plusieurs parties, aidées par un tiers neutre qu'on appelle médiateur. Il existe des bases simples à toute médiation. Ces bases sont entre autres un processus :

Volontaire : Les parties participent de bonne foi et de leur propre gré ;

Confidentiel : Ce qui se dit ou se fait doit rester dans le secret entre les parties ;

Neutre : Le médiateur est impartial et ne prend aucune partie dans le processus.

« J'ai participé à une médiation (entre voisins)... et je suis sortie inspirée. J'ai eu des outils de communication que je pourrais même utiliser dans mon quotidien, qui sait peut-être même éviter un conflit potentiel ? »

Au Québec comme dans le reste du monde, la médiation est de plus en plus utilisée comme moyen alternatif de résolution de conflits. Voici ce qu'elle peut vous apporter :

- Le médiateur vous accompagne, vous et vos voisins, à trouver des solutions satisfaisantes pour vous ;
- Le médiateur vous aide à communiquer dans le respect, en essayant de comprendre chacun le point de vue de l'autre ;

- La médiation vous permet de voir la situation sous d'autres angles ;
- La médiation vous permet d'établir vos priorités et d'exprimer clairement vos besoins. Parce que vous seul comprenez le mieux la situation et vous seul, à votre façon, êtes le mieux capable de l'exprimer.

La prochaine fois que vous vivez une impasse avec un voisin et que vous ne savez plus du tout quoi faire, pensez à ce témoignage d'une citoyenne qui a participé à la médiation entre voisins : « J'ai participé à une médiation (entre voisins) ... et je suis sortie inspirée. J'ai eu des outils de communication que je pourrais même utiliser dans mon quotidien, qui sait peut-être même éviter un conflit potentiel ? »

Mention d'honneur

Merci à vous, chers locataires...



Office municipal
d'habitation de Laval



- Pour votre patience et pour votre grand courage devant l'incertitude des derniers mois;
- Qui vous êtes démarqués par votre tolérance et votre empathie envers vos voisins;
- Pour votre implication à rendre vos milieux de vie plus agréables à vivre, que ce soit en respectant les règlements ou en proposant des idées novatrices;
- Qui avez partagé avec nous vos expériences positives de voisinage : c'est unis que nous sommes plus fort;
- Pour votre vigilance et votre collaboration face aux changements de mesures gouvernementales;
- Pour votre force face à l'isolement;
- Pour votre confiance envers notre équipe : nous travaillons pour vous et AVEC vous.



Pour nous joindre



Heures d'ouvertures
de nos bureaux
Du lundi au vendredi
De 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 15 à 16 h 30



T 450 688-0184
F 450 688-9023



www.omhlaval.ca
info@omhlaval.ca



Notre horaire
du temps des fêtes

Bureaux fermés :

Du mercredi
23 décembre 2020
au lundi 4 janvier 2021



Office municipal
d'habitation de Laval
3320, rue des Châteaux
Laval (Québec) H7V 0B8

Info santé : 811

Info social : 811 (#2)

Info Québec : 211



Vos réactions

Si vous désirez que nous parlions d'un sujet qui pourrait vous intéresser, n'hésitez pas à nous en faire part :
communication@omhlaval.ca

Un sujet sera choisi par le comité du journal, et ce, en tenant compte de l'intérêt de l'ensemble des locataires.